

Montségur Finance

Politique D'engagement actionnarial

Conformément à la Directive européenne sur les droits des actionnaires - article R533-16 du Code monétaire et financier - modifié par Décret n°2019-1235 du 27 novembre 2019 - article 4, Montségur Finance a établi une politique d'engagement actionnarial. Cette dernière, tout comme sa mise en œuvre, sont décrites dans ce document.

Philosophie d'investissement

Montségur Finance est une société de gestion indépendante essentiellement détenue par ses fondateurs et salariés proposant une offre de gestions collective, privée et pilotée. Spécialiste des actions et obligations d'entreprises européennes, la société présente une gamme de fonds complémentaires.

L'équipe d'investissement de Montségur Finance compte pour plus de la moitié des effectifs de l'entreprise. Ses gérants et analystes appuient leurs décisions d'investissement sur l'analyse fondamentale, à savoir l'étude des performances et perspectives financières des entreprises dont les catalyseurs ne sont autres que leur stratégie et l'exécution de ces dernières, nécessairement menées par des équipes dirigeantes de qualité.

PHILOSOPHIE D'engagement ACTIONNARIAL

Montségur Finance a fondé son engagement actionnarial sur deux piliers principaux : le vote aux assemblées générales et les échanges que l'équipe de gestion peut entretenir avec les entreprises présentes en portefeuille.

Destiné à favoriser l'expansion des bonnes pratiques de gouvernance au sein des entreprises ainsi que leur prise en considération croissante des critères sociaux et environnementaux dans le cadre de leurs activités, le vote aux assemblées générales est le premier pilier d'engagement actionnarial de Montségur Finance. La politique de vote est appliquée dans le cadre de la gestion collective (actions).

Venant compléter le vote aux assemblées générales, la prise en compte croissante des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre du processus d'analyse financière est le second pilier d'engagement actionnarial de Montségur Finance. Cette observation des pratiques ESG mise en œuvre de manière plus ou moins avancée par les entreprises pourra donner lieu à des échanges avec leurs équipes dirigeantes spécifiquement sur ces sujets.

Ainsi, la politique d'engagement actionnarial de Montségur Finance, qu'elle passe par le vote ou l'analyse des éléments ESG, s'inscrit dans une démarche de promotion des investissements responsables, sources de performance additionnelle sur le long terme.

Mise en œuvre

La politique de vote ainsi que sa mise en œuvre, d'une part, sont décrites de manière détaillée sur le site internet de Montségur Finance.

L'intégration des critères ESG dans le cadre de la sélection des investissements, d'autre part, repose sur une analyse en trois étapes s'appuyant toutes sur la base de données MSCI ESG Research et présentant chacune un niveau de granularité différent. La première étape, simple alerte, consiste à suivre de manière régulière la notation globale de chacun de nos fonds communs de placements par MSCI. Elle est complétée d'une seconde étape, plus avancée, consistant en une analyse régulière des notations attribuées à chacune des sociétés détenues en portefeuille et des controverses qui peuvent leur être liées. La troisième étape, plus avancée encore, consiste en une notation interne de chacune de ces sociétés sur la base des critères ESG paraissant les plus pertinents aux yeux de Montségur Finance.

Inscrite dans un processus d'analyse financière globale, cette démarche a pour objectif de sélectionner les entreprises les plus vertueuses en termes de critères ESG. Complétant la politique d'exclusion appliquée en amont, elle a également but de mettre en exergue les entreprises présentant des notations discutables et/ou susceptibles d'être exposées à des controverses afin d'y porter une attention particulière et de décider, post-analyse, de les conserver ou les exclure de notre univers d'investissement.

Ces observations extra-financières seront enrichies de contacts réguliers entre les gérants de Montségur Finance et des analystes financiers externes, souvent « experts » dans les pratiques ESG des entreprises qu'ils suivent.

Comme mentionné ci-dessus, ces démarches pourront éventuellement donner lieu à l'émission de remarques / recommandations auprès des entreprises obtenant des notations jugées défavorables, voire à l'ouverture de dialogue avec leurs équipes dirigeantes.

Conflits d'intérêts

Montségur Finance est une société de gestion indépendante, détenue majoritairement par ses dirigeants et salariés. A ce titre, elle ne dépend d'aucun établissement financier aux activités multiples qui pourrait être à l'origine de conflits d'intérêts.

Comme indiqué dans le règlement déontologique de la société, tenu à disposition, les gérants devront impérativement exclure de leur univers de travail toute valeur susceptible de présenter un conflit d'intérêts.